



Voici la nouvelle note de l'Observatoire ! Au programme : quelques retours sur l'actualité des événements et des publications récentes ; une synthèse d'études faites dans le cadre de la convention de coopération Paris – Seine-Saint-Denis : une approche du statut des occupants des logements par le revenu. Enfin, connaissez-vous la dernière publication réunissant les compétences de l'Observatoire ? C'est le portrait de ville ; rendez-vous page 4. Bonne lecture... et bon été !

Gilles ALFONSI, Directeur adjoint de la Stratégie, de l'Organisation et de l'Evaluation

## LES ECHOS DE L'OBSERVATION

## RETOUR SUR LA JOURNEE DU CRIES (05/06)



Le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) s'est réuni le 5 juin dernier. Cette journée était consacrée à la mesure de la pauvreté locale en Ile-de-France. A cette occasion, le Département (DSOE et DPAS) a présenté un diagnostic d'ensemble complété par une approche des bénéficiaires du RSA. Cette rencontre a donné lieu à de nombreux échanges sur les outils de mesure de la pauvreté et sur les résultats de ces mesures.

■ Dans une approche des disparités régionales et départementales de la pauvreté, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale a précisé que **la pauvreté est concentrée dans le nord et le sud de la France**. L'Ile-de-France est une terre de contrastes. Quatre départements (78, 77, 91, 75) figurent parmi les 6 départements français où le taux de pauvreté est le plus faible ; pas la Seine-Saint-Denis qui est le département où la pauvreté est la plus élevée (25 %).

**Un fort lien entre pauvreté et chômage** : les départements de la Seine-Saint-Denis, du nord du pays, et du pourtour méditerranéen connaissent à la fois les plus forts taux de chômage et de pauvreté. Toutefois **pour un niveau de pauvreté monétaire égal, les contextes et les populations concernées diffèrent** :

dans le nord du pays et sur le pourtour méditerranéen, la pauvreté touche principalement les enfants, les personnes d'âge actif et les couples avec enfants ; a contrario, les retraités, les couples sans enfant et les personnes célibataires sont davantage touchés dans les régions Midi-Pyrénées, Limousin et Auvergne.

■ Mené par l'INSEE, **le projet FILOSOFI vise à remplacer les revenus fiscaux localisés (RFL ; indicateurs de structure et de distribution du revenu fiscal déclaré diffusés aux échelles infra-communal / communal / supra-communal) et les revenus disponibles localisés (RDL ; indicateurs sur la distribution des niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté disponibles aux échelles supra-communales).**

Le projet FILOSOFI recherche à construire des indicateurs de niveaux de vie, d'inégalités et de pauvreté à l'échelle infra-départementale par le rapprochement des fichiers fiscaux et des données sur les prestations sociales en provenance de la CNAF, la CNAV et la MSA. Dans la première livraison (prévue pour début 2015), ces données concerneront les échelles communales et supra-communales.

Les actes de cette journée du CRIES sont disponibles sur : <http://www.cries-idf.fr/colloques.php#social>

## ACTUALITE DE L'OBSERVATOIRE



■ Le système d'information décisionnel (SID) qui regroupe les indicateurs de pilotage des politiques du Département, est également alimenté par l'Observatoire en données socio-démographiques : elles permettent de mieux comprendre et qualifier les actions du Département au regard du contexte dans lequel elles sont menées. **La revue annuelle de gestion 2014**, produite par la DSOE à partir des données et outils du SID, propose ainsi une première partie « Contexte » (pages 7 à 50) qui décrit les caractéristiques démographiques, économiques et sociales, fiscales, sanitaires et environnementales du territoire, à travers différents tableaux, graphiques, cartes et analyses. Cette publication est visible sur le SID ; plus d'informations : [galvarez@cq93.fr](mailto:galvarez@cq93.fr)

■ **L'INSEE** a rendu public fin juin les chiffres complets du recensement de la population 2011. Pour la première fois depuis la mise en place de la nouvelle méthode de recensement (enquêtes annuelles par cycle quinquennal), on pourra comparer deux cycles complets avec les chiffres de 2006 et de 2011. L'INSEE a déjà publié, à partir de ces chiffres, une analyse de l'évolution de la population sur cette période en Ile-de-France ; cette publication est disponible ici : <I:\Observatoire\06 - DOCUMENTATIONS - BOITE A OUTILS\Etudes\Analyses territoriales\Ile-de-France> L'Observatoire départemental travaille ces données pour les mettre à disposition de l'ensemble des services sur la docuthèque (<I:\Observatoire\02 - DONNEES STATISTIQUES>), et proposera à partir de la fin de l'été une étude tirant les principaux enseignements de ces chiffres sur cette période.

■ La **synthèse de l'étude sur les 15-29 ans**, ainsi que l'ensemble des contributions, coproduites par les partenaires de l'ODDS (observatoire départemental des données sociales), sont disponibles sur :

<I:\Observatoire\04 - PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE\Population-Démographie\Jeunesse\2014-ODDS-15-29 ans>

Dans le cadre de la convention de coopération entre Paris et la Seine-Saint-Denis, un travail a été initié autour des compétences que la future métropole du Grand Paris pourrait se voir attribuer (loi MATPAM), notamment en matière d'habitat et de logement.

Les services d'études de ces institutions se sont donc réunis pour mettre en commun leurs diagnostics afin de dégager une dizaine de priorités stratégiques, qui se déclineront sous forme de fiches. En plus de l'étude des populations fragiles réalisée dans le cadre de l'Observatoire départemental des données sociales, le Conseil général y contribue par une analyse comparative portant sur les écarts de revenus des occupants (propriétaires et locataires). Cette approche replace les deux collectivités, Paris et la Seine-Saint-Denis, dans le cadre régional.

Nous vous proposons ici les principaux enseignements de cette étude.

### ■ Une spécificité de la Seine-Saint-Denis : plus de la moitié des locataires vit sous le seuil de pauvreté.

Le seuil de pauvreté est de 961 €/mois en 2011. Plus de 20 % des Parisiens vit avec des revenus\* inférieurs au seuil de pauvreté puisque le 2<sup>ème</sup> décile se situe à 891 € par mois et cette situation dépasse 30 % en Seine-Saint-Denis.

Les revenus fiscaux localisés masquent de grandes disparités par statut d'occupation. Que l'on soit à Paris ou en Seine-Saint-Denis, les revenus fiscaux des personnes, habitant un logement avec le statut de propriétaire, sont supérieurs à ceux des locataires ; mais ces revenus sont deux fois moins élevés en banlieue, et l'on compte ainsi plus de 10 % de personnes pauvres parmi les statuts propriétaires. En Seine-Saint-Denis, plus de la moitié de la population habitant dans le parc social ou locatif privé vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

### Revenus fiscaux mensuels par unité de consommation en 2011

		Revenu 9e décile	Revenu médian	Revenu 3e décile	Revenu 1er décile
Paris	Tous statuts	5 815 €	2 153 €	1 302 €	501 €
	propriétaires occupants	8 281 €	3 330 €	2 345 €	1 211 €
	locataires du parc social	2 925 €	1 236 €	762 €	331 €
	locataires du parc privé	4 900 €	1 942 €	1 162 €	435 €
Seine-Saint-Denis	Tous statuts	2 835 €	1 270 €	802 €	330 €
	propriétaires occupants	3 536 €	1 860 €	1 337 €	701 €
	locataires du parc social	2 002 €	947 €	628 €	234 €
	locataires du parc privé	2 338 €	960 €	580 €	152 €

(\* Le revenu fiscal localisé correspond à la somme des revenus déclarés avant redistribution et avant impôts)

Les revenus mis en valeur sur un fond jaune sont inférieurs au seuil de pauvreté (961 €/mois)

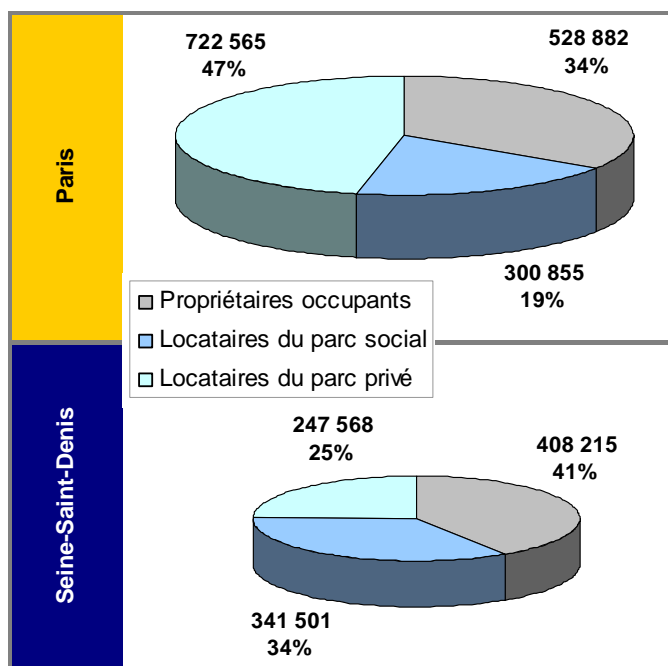
Source : INSEE-DGI (RFL)

■ **En Seine-Saint-Denis, les revenus des propriétaires occupants pauvres progressent moins vite qu'ailleurs.** Les 10 % les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile) ont un revenu mensuel de 701 € en Seine-Saint-Denis contre 1 211 € à Paris. Toujours pour le 1<sup>er</sup> décile, la moyenne régionale (946 €) est en dessous du seuil de pauvreté.

■ **Dans le parc social, pour les plus pauvres, l'écart entre Paris et les autres départements franciliens se creuse.** La Seine-Saint-Denis est le seul département francilien où la moitié des locataires du parc social vit sous le seuil de pauvreté (947 € de revenus mensuels). Ce chiffre est cependant proche du chiffre national (958 €) ; cela démontre le contraste des départements d'Île de France où, au cas de la Seine-Saint-Denis, s'opposent les autres départements avec des locataires du parc social bien moins défavorisés.

■ **En Seine-Saint-Denis, des revenus très faibles pour la moitié des locataires du parc privé :** en 2011, le revenu médian (960 €) est inférieur au 3<sup>ème</sup> décile des autres départements franciliens à l'exception du Val-d'Oise et du Val-de-Marne. En outre les locataires les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile) du parc privé de Seine-Saint-Denis sont les moins bien lotis de la région (seulement 152 € de revenus mensuels) et sont surtout plus pauvres que ceux du parc social.

### Statut d'occupation par UC\*\* (et part en %)

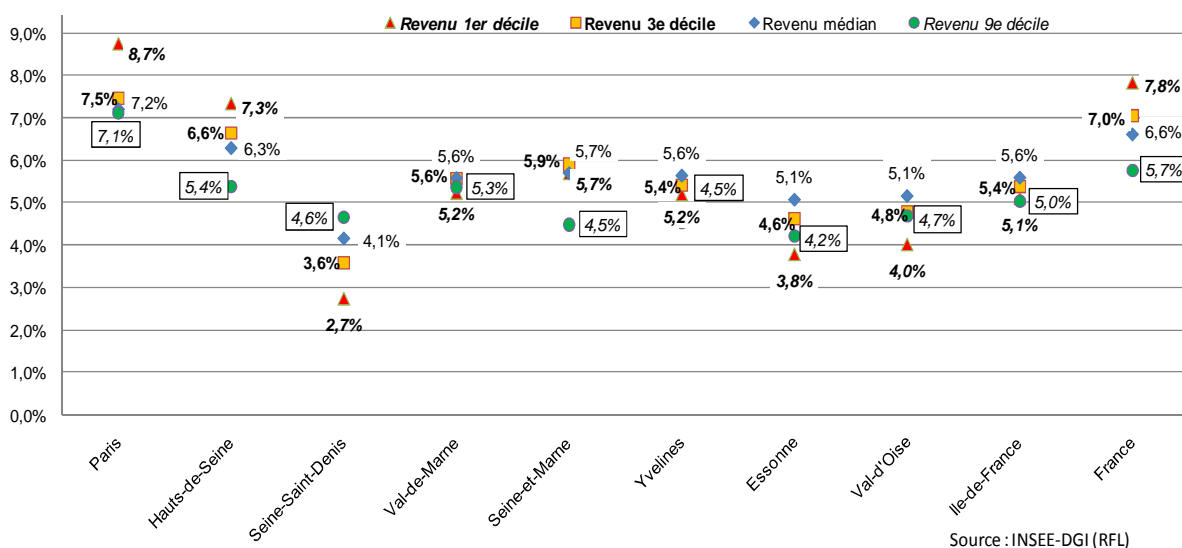


(\*\* : Le nombre d'Unité de Consommation (UC) permet de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Il est évalué comme suit : le 1er adulte compte pour un UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun).

## Propriétaires occupants

L'écart avec la moyenne régionale s'accroît : pour Paris, avec des propriétaires de plus en plus fortunés ; pour la Seine-Saint-Denis, une amélioration plus lente surtout pour les moins aisés.

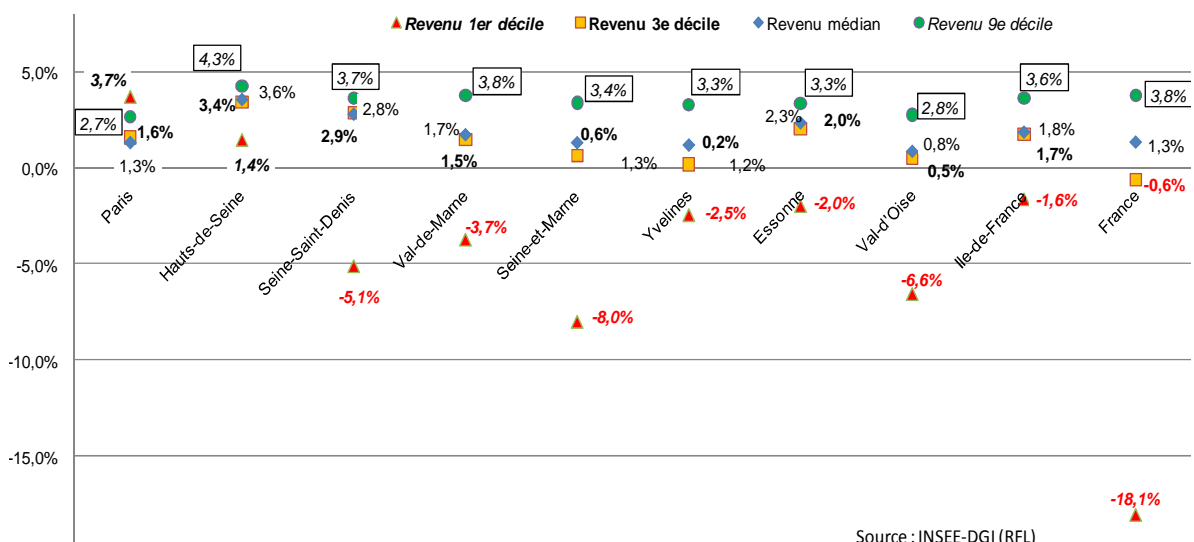
Evolution des revenus fiscaux des propriétaires occupants par UC entre 2008 et 2011



## Locataires du parc social

En Seine-Saint-Denis, les revenus des locataires du parc social s'améliorent légèrement tout comme à Paris sauf pour le 1<sup>er</sup> décile, où les revenus fiscaux régressent entre 2008 et 2011.

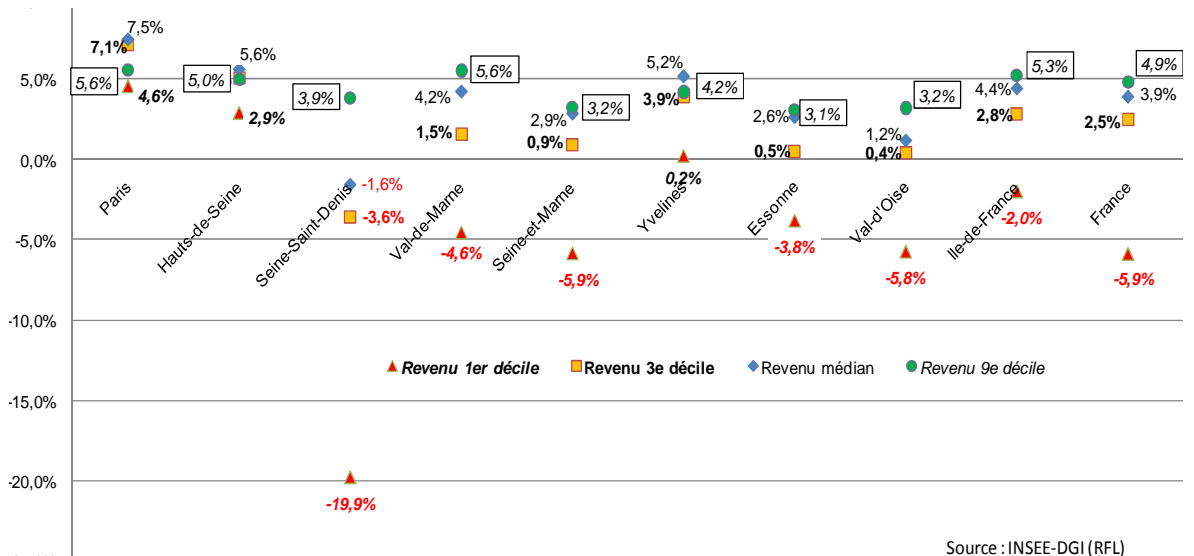
Evolution des revenus fiscaux des locataires du parc social par UC entre 2008 et 2011



## Locataires du parc privé

À Paris, les revenus des habitants du parc privé locatif sont en progression quelque soit le décile observé. En Seine-Saint-Denis, les revenus du 9<sup>ème</sup> décile s'améliorent mais le revenu médian de 2011 est en baisse comparativement à 2008. La situation devient particulièrement critique pour les plus pauvres avec un 1<sup>er</sup> décile en baisse de 20 % en 4 ans.

Evolution des revenus fiscaux des locataires du parc privé par UC entre 2008 et 2011



Accéder à l'étude complète ? Besoin d'informations complémentaires ? Contacter Anne Foussat ([afoussat@cg93.fr](mailto:afoussat@cg93.fr))

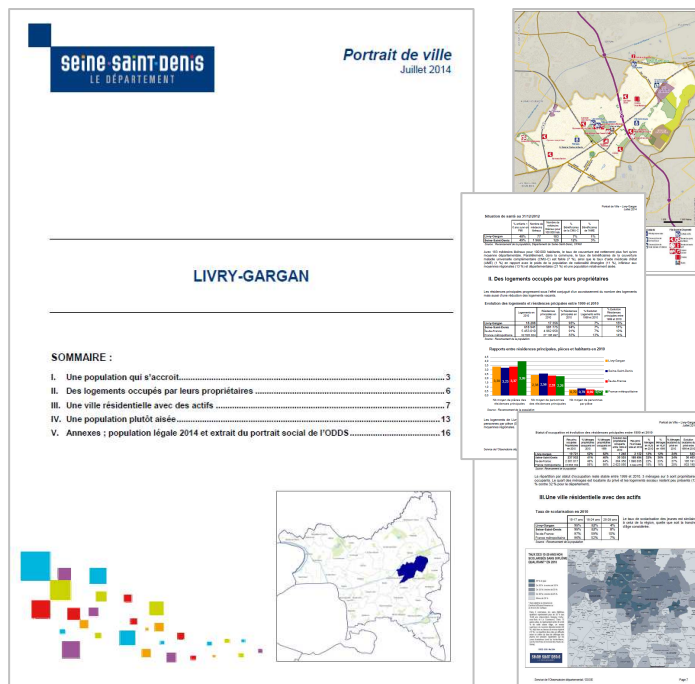


## NOUVELLE PUBLICATION LE PORTRAIT DE VILLE

L'Observatoire recueille les informations statistiques et géographiques sur le territoire et ses habitants pour produire des connaissances qui viennent alimenter le travail des services, l'élaboration et la mise en place des politiques publiques.

Une demande récurrente concerne les communes que le Département rencontre régulièrement. Pour préparer et nourrir ces rencontres, l'Observatoire, à travers ses diverses compétences, fournit des analyses illustrées par différents éléments sous forme de cartes, de graphiques et de tableaux. Ces éléments, jusque là livrés au fil de l'eau et selon les demandes (conférences interservices, projets sociaux de territoire, etc.) sont maintenant présentés sous la forme d'une publication : **le portrait de ville**.

Ce fascicule d'une quinzaine de pages donne un aperçu chiffré et illustré du territoire concerné. A terme, une collection concernant les 40 communes et les intercommunalités, sera constituée et mise à jour pour que chaque direction puisse disposer de cet outil. Ces portraits de ville seront accessibles à tous via l'intranet, Eurêka, le portail SID et webcommunes. Des exemplaires reliés sont également disponibles auprès de l'Observatoire.



## LA CARTE COLLEGES ET PLAN EXCEPTIONNEL D'INVESTISSEMENT

Réalisée en quelques clics sur [www.geoportail93.fr](http://www.geoportail93.fr) : la carte des 127 collèges publics (et des 25 collèges privés) opérationnels pour l'année scolaire 2014-2015. Le plan exceptionnel d'investissement (PEI) a permis l'ouverture de 7 nouveaux collèges publics pour le mois de septembre. Un nouveau PEI (horizon 2020) est en cours d'élaboration.

